



Photo © Communes forestières

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Le séminaire des permanents
du réseau national des
Communes forestières.

.....
Sommaire p.2

ACTUALITÉS LOCALES



Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie, expérimental dans les Chambaran
Un arbre, un habitant en Isère : plus de 40 projets émergents
Des élus très impliqués sur la thématique DFCI

38



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.8

Foncier | Présentation de l'outil foncier des Communes forestières

Foncier | Identification de sites pour stockage de bois

Bois construction | Le bois scolyté dans les projets Bois construction c'est possible !

Bois construction | Prix régional de la construction bois

Bois construction | Bilan des bonifications DETR pour la session 2023

Bois construction | Estimez les retombées territoriales de vos projets et valoriser l'utilisation de bois locaux

Commercialisation | Les enseignements de la rencontre Cofor/ONF AURA du 24 Mars 2023

Montagne | Appel à Projet FEDER Alpes

Montagne | Le Réseau Alpin de la Forêt de Montagne (RAFM) mets à jour ses supports de communication

Formation | Changement de la définition d'un bien sans maître

Formation | Stratégie Aires Protégées, à la recherche d'une ambition régionale

Pédagogie | Spectacle-débat « Il était un bois »

Bois énergie | L'UR mobilise ses élus référents sur l'équilibre forêt-gibier

Vie associative | Arrivée d'un nouveau salarié

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.9-10



Le contexte sanitaire : un défi constant pour notre filière
Formation « risque incendie » dans l'Ain
Assemblée Générale Ordinaire

01



Assises de la Forêt 2023 - Agglomération du Grand Anancy
Charte Forestière de Territoire Fier-Aravis

74



Retour sur le COPIL du groupement de commande des ETF
L'association des Communes forestières 01 présente au salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie

73



Assemblée Générale
Nouveau Plan Départemental Forêt Bois

26



Accompagner l'exploitation forestière et préserver la voirie publique : Les réunions d'informations ont démarré en Ardèche

07



Le règlement de l'aide régionale à la création de desserte forestière se précise
Les Cofor acteur du renouvellement du plan départemental forêt bois en Ardèche
Une nouvelle forêt pédagogique en projet sur le nord du Département



Une Assemblée Générale en mai

03



Stratégie de commercialisation des bois
Trois guides à l'attention des collectivités

63



Les Communes forestières Auvergne Rhône Alpes pilotes de la CFT de Loire Forez Agglomération

42

Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Le séminaire des permanents du réseau national des Communes forestières

Toute l'équipe salariée et plusieurs élus du réseau des Communes forestières se sont rendus à Satillieu en Ardèche, du 29 au 31 mars, pour le séminaire national des permanents des communes forestières. Après quatre années sans possibilité de regroupement, les conditions étaient rassemblées pour nos retrouvailles. Car le réseau est vaste, 90 ans après la création de notre Fédération, se sont aujourd'hui 96 salariés qui travaillent partout sur le territoire national pour défendre les intérêts de quelques 6000 collectivités adhérentes, structurées en 55 associations départementales ou interdépartementales et 8 unions régionales !

Un retour sur 90 ans d'histoire est disponible [ici](#).

Le thème à l'honneur pour cette édition : le travail en réseau : comment fédérer, rassembler, porter ensemble des messages politiques en s'appuyant sur nos entités autonomes, les associations départementales, avec leurs spécificités locales ?

Les trois journées du séminaire ont été ponctuées d'ateliers permettant aux salariés de situer leur action dans une perspective historique, aux regards de batailles politiques marquantes et des thématiques phares sur lesquels les élus sont accompagnés partout en France

Photo © Communes forestières



L'atelier « dessines moi la fédération » où chaque groupe a proposé un dessin de notre réseau pour mettre au travail idées, définitions, désirs et perspectives d'amélioration.

Qu'est-ce que fédérer veut dire ? Rassembler, partager, proposer un projet commun, représenter ? Surement un peu de tout cela, car ce qui est consubstantiel à la fédération, c'est son caractère intégrateur, démonstrateur, donnant aussi aux singularités la possibilité de trouver leur place. Le réseau c'est un soutien, la possibilité d'avoir des relais techniques et politiques adaptés aux besoins. Si notre fédération était un écosystème, le cœur serait constitué par les élus, les collectivités : nos associations locales font circuler les messages vers le « tronc commun » que représente la FNCOFOR. Tous les éléments sont indispensables au fonctionnement du réseau et assurent la légitimité de nos actions, et si parfois les débats sont passionnés entre nous, il ressort que les valeurs du réseau sont partagées de façon unanime par toutes et tous. Si nous devons en choisir trois ce serait : « Intérêt général, transversalité & solidarité ».

Lors de ce séminaire, la soirée a été occupée par la présentation d'un outil construit pour les élus médiateurs : Le spectacle débat « Il était un bois » est disponible pour les collectivités qui veulent dialoguer avec leurs habitants au sujet de la forêt de leur territoire.

Photos © Communes forestières



Rencontre avec Dominique JARLIER, Président de la FNCOFOR

Pourquoi tenir ce séminaire ? Quel est l'objectif ?

C'est un temps de rencontre et d'échanges pour tous les effectifs du réseau ; un temps de partage et de travail collectif. Cela permet aussi de mettre les gens en relation et de partager les messages.

En tant qu'élu, c'est aussi échanger avec ceux qui sont confrontés au réel. Et d'avoir de nouveaux éléments pour plaider des causes politiques qui remontent des territoires.

Quel est ton ressenti par rapport aux échanges que tu as pu voir pendant ces 3 jours ?

Je suis très satisfait. C'est un peu dur d'avoir des échanges avec chacun pour connaître son ressenti propre : j'aurai aimé parler avec chacune et chacun. Mais de manière générale ce sont des moments riches et bénéfiques.

Ce séminaire a été l'occasion d'obtenir une réponse parfaite à la demande formulée : avoir un regard sur la situation du réseau à l'instant-T et avoir des axes de travail pour améliorer son fonctionnement.

Maintenant y'a plus qu'à !

Un mot sur le lieu ?

Le site est au top, parfait pour un grand groupe comme nous ! et la météo est avec nous, c'est parfait !

Rencontre avec Alain LESTURGEZ, directeur de la FNCOFOR

Le séminaire des permanents existe depuis 2006, et depuis dix ans nous veillons à ce qu'il puisse se tenir tous les 18 mois. C'est important de se connaître, de se reconnaître, si au départ l'enjeu était de lutter contre l'isolement, aujourd'hui il est investi d'un sens nouveau : il nous aide à mettre au travail les idées que l'on porte collectivement. Pas de « team-building » ou autres propositions importées du monde anglosaxon, au sein des Cofor nous cherchons à allier convivialité et sens du travail. Par bien des aspects notre réseau est original, nous travaillons pour l'intérêt général. De plus, les patrons sont bénévoles, ils veulent être accompagnés et cela passe avant toute injonction à la rentabilité. Aujourd'hui la relation au travail évolue, c'est important de saisir cela pour comprendre les débats dans la société française : la singularité des COFOR sur ce point est un atout puisque nous sommes depuis longtemps en prise avec le « faire-ensemble », les démarches participatives.

Ce séminaire a été une réussite, selon moi les conclusions des ateliers vont nous permettre d'avancer tous ensemble. J'ai ressenti beaucoup de liberté d'expression dans la participation des équipes et c'est pour moi un très bon indicateur. Selon moi, la fédération n'est pas soluble dans le réseau. Elle est la force politique reconnue par les ministères et les partenaires. On ne se présente pas en disant « Bonjour, Untel, réseau des Communes forestières ». On dit « Bonjour, Untel, Fédération nationale des Communes forestières.

Le réseau c'est une force, notre force ; une force de démonstration des possibles. Peut être avant tout car nous sommes dans le « faire pour pouvoir dire » si je traduis ce que dit un de nos élus : « Nous sommes des diseux et des faiseurs »

Enfin, je dirai que le réseau des Communes Forestières est très dynamique, aujourd'hui nous sommes dans tous les groupes de travail (DFCI, Changement Climatique, Aménités, Foncier...) : il y a vingt ans notre association était très « syndical » aujourd'hui elle innove plus que jamais : je pense qu'il faut nous le rappeler.



Photos © Communes forestières

Actualités locales



Plan d'Approvisionnement Territorial en bois énergie, expérimental dans les Chambaran

En 2021-2022, les élus de la Charte Forestière des Chambaran ont souhaité mettre à jour le (PAT) Plan d'Approvisionnement territorial en Bois Energie réalisé en 2012. Suite à de nombreux échanges avec les territoires, après l'analyse des actions réalisées sur la CFT et des besoins recensés, il s'avère que la mise à jour du PAT ne permettrait pas de répondre aux questions des élus. Les Communes Forestières d'Auvergne Rhône-Alpes se sont donc penchées sur la question et ont proposé, en partenariat avec la FNCOFOR, l'IGN, l'ONF et l'INRAE de travailler sur un outil différent. Il s'agit de réaliser un PAT avec une approche non plus logistique mais plus lié à la biodiversité. Ce nouveau PAT a donc une approche plus adaptée aux besoin nouveaux des élus

Pour rappel, le PAT est un outil qui permet d'évaluer les volumes de bois prélevables par qualité de produit puis de les mettre en parallèle des consommations actuelles et futurs. Le PAT permet aussi d'évaluer les coûts d'exploitation et de mettre en avant les manques d'infrastructures permettant le développement du bois énergie. Les élus ont obtenu tous ces résultats dans le premier PAT, celui de 2012. Aujourd'hui les élus se posent toujours des questions sur la capacité de la forêt à répondre aux besoins de bois de la filière bois énergie, pour cela il est nécessaire de proposer un outil avec un haut niveau de fiabilité, mais ils souhaitent aussi obtenir des informations sur le niveau de résilience des forêts et l'impact ou non des coupes sur la biodiversité et sur les aménités de la forêt.

Pour répondre à ces demandes, le PAT proposé est couplé à un travail de recherche afin de pouvoir proposer des cartes de maturité de la forêt. En plus des tâches habituelles d'échantillonnage, de placette puis de modélisation dendrométriques et logistiques, il a été décidé de rajouter une modélisation des données issues du LIDAR. Ainsi en plus d'obtenir des données dendrométriques statistiques avec une fiabilité à l'échelle du territoire de 95%, il y aura une évaluation du capital sur pied issue d'une interprétation des données LIDAR réalisée avec une fiabilité de 80% mais à l'échelle de pixel de 676m² sur le terrain. L'avantage d'obtenir des données issues de deux méthodes différentes permet de mieux caler les modèles, de mutualiser l'utilisation des placettes et surtout de pouvoir sortir des cartes de maturités des forêts. Ces cartes de maturité est l'outil le plus abouti, généralisable « facilement » et permettant d'évaluer « un niveau » de biodiversité relatif.

Les marchés ont été signé fin 2022, actuellement le travail de réalisation des placettes sont en cours. Les premiers résultats sont attendus à la fin de l'été. L'évaluation des volumes de bois actuellement mobilisés par les entreprises du territoire est aussi en cours et nécessite un travail particulier difficile à appréhender. Le retour des entreprises sur ce sujet est souvent très faible.

Les résultats escomptés sont une évaluation cartographique précise de la ressource forestière sur le territoire et une présentation des niveaux de biodiversité relatifs sur les forêts des Chambaran. Ces résultats permettront de mettre en exergue des bonnes pratiques. Il sera question par la suite de les promouvoir et apporter des financements pour les diffuser et ainsi aider l'exploitation de bois énergie à mieux considérer les besoins sociaux environnementaux liés à la forêt.



Un arbre, un habitant en Isère : plus de 40 projets émergents.

Depuis le mois de juin 2022 et jusqu'en 2028, le Département de l'Isère déploie l'axe forestier du dispositif « Un arbre, un habitant en Isère ». Ce programme d'aide finance des projets de plantation / enrichissement et confortement de régénération naturelle en forêt publique et privée. Il vient ainsi compléter le panel des aides déjà existantes (Sylv'ACCTES, Région, Département) par une mesure très incitative, les aides pouvant atteindre 80% des dépenses HT engagées. 10 millions d'euros sont provisionnés par le Département de l'Isère sur ce sujet, afin d'augmenter les chances de maintien des fonctionnalités de la forêt dans le contexte actuel incertain de dérèglement climatique.

Dans les forêts communales, en partenariat étroit avec l'ONF et le Département, l'Association des COFOR 38 porte ce dispositif à connaissance des communes et leur propose un **accompagnement personnalisé** en matière de communication et de sensibilisation des publics à l'impact du changement climatique sur les pratiques sylvicoles et les forêts. Des formations seront également organisées en fin d'année à destination des élus sur ces sujets.

En complément des 13 projets financés en 2022, **29 nouveaux projets communaux sont en cours de validation** au sein du service instructeur au mois d'avril 2023. 100 000 arbres devraient ainsi être plantés ou régénérés naturellement via l'ensemble de ces premiers projets.

Parmi eux, **6 projets de confortement de régénération naturelle**, visant à dégager des semis et appliquer des répulsifs naturels sont en train d'émerger. En finançant des projets de confortement des essences locales, en complément de projets d'enrichissements et plantations d'essences plus adaptées au climat de demain, l'objectif est de **répondre aux besoins spécifiques des territoires** par une offre diversifiée.

Dans la même logique, et pour garantir le taux de réussite le plus élevé possible des opérations menées, le Département finance également certains travaux visant à « détourner » la faune sauvage des jeunes plants ou semis dont ils sont friands, en leur offrant d'autres sources de nourriture (via la création à proximité de pré-bois, lisières étagées, clairières intra-forestières...).

Pour en savoir plus :

Contact pour toute question concernant l'axe forestier du dispositif
: Stéphanie Cuttat, chargée de mission : 07 67 81 36 83 - stephanie.cuttat@communesforestieres.org

Règlement d'intervention et formulaires de demandes disponibles sur le site : <https://www.isere.fr/un-arbre-un-habitant-en-isere>



Photo © Communes forestières

Des élus très impliqués sur la thématique DFCI

Le lundi 27 mars, une trentaine d'élus isérois ont fait le déplacement à Voreppe pour en apprendre plus sur le risque incendie. Avec l'appui du SDIS, de la DDT, de l'ONF et du CNPF, les échanges avec les participants ont été riches en enseignements. Si cette thématique vous intéresse aussi, nous organisons deux autres formations sur la DFCI : au Percy le 12 avril et à Crolles le 25 avril.

Le rafraîchissement des températures n'a pas démotivé les élus, ce lundi 27 mars, pour venir assister à la formation. L'après-midi a débuté avec une sortie terrain sur les lieux de l'incendie de Voreppe (août 2022). Sur les coteaux sud, la vue était spectaculaire sur le secteur récemment brûlé. Les intervenants ont abordé de nombreux points fondamentaux : organisation de la lutte contre les flammes, gestion des priorités pendant la crise, coordination entre les élus et les pompiers... Ce retour d'expérience a été fortement apprécié, car il a permis une approche concrète du sujet. Le témoignage des élus de Voreppe, La Buisse et la Sûre en Chartreuse a apporté une plus-value intéressante sur leurs rôles et leurs responsabilités. Enfin, sur le volet forestier, les techniciens présents ont expliqué les impacts des feux de forêt sur l'écosystème. Les bonnes pratiques de gestion et les manières de repenser la forêt après l'incendie ont aussi été abordées.

Ensuite, la formation s'est poursuivie en salle, sur des aspects un peu plus théoriques. L'objectif principal de la formation était de comprendre comment mieux anticiper le risque incendie. Une partie entière a été dédiée à l'intégration du risque dans les documents d'urbanisme. C'est la clef pour le prendre en compte correctement avec une planification territoriale cohérente répondant aux enjeux de protection et de sécurité. Une autre partie visait à appréhender la marche à suivre en cas d'incendie, afin de mettre en place les bonnes actions aux bons moments.

Notre but est de répondre à l'urgence de cette problématique. Nous avons entendu votre appel et votre besoin d'être mieux outillés, c'est pourquoi cette formation a été dupliquée sur trois dates et lieux différents. L'opportunité d'y participer n'est pas encore passée ! Il reste une réunion au Percy (Trièves) le 12 avril matin, ainsi qu'à Crolles (Grésivaudan) le 25 avril en fin de journée. Contactez votre référent COFOR départemental pour plus d'informations ou pour vous inscrire.



Photo © Communes forestières

Actualités régionales



Foncier

Présentation de l'outil foncier des Communes forestières

Les communes ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier.

[Lire la suite](#)

Identification de sites pour stockage de bois

En 2022, dans le cadre d'un travail financé et coordonné par la DRAAF, les Cofor ont identifié le foncier public potentiellement adapté à l'installation d'aires de stockage de bois en cas de tempêtes. [Lire la suite](#)



Montagne

Le RAFM mets à jour ses supports de communication

Les Communes forestières, animatrices du réseau, ont mis à jour deux supports dans l'objectif de mieux communiquer et de valoriser sa stratégie, ses actions et de créer du lien entre ses membres.

[Lire la suite](#)

Appel à Projet FEDER Alpes

Les Communes forestières, animatrices du réseau alpin de la forêt de montagne, relaient l'annonce d'un appel à projets FEDER Alpes à destination de la filière bois pour l'année 2023. [Lire la suite](#)



Bois construction

Le bois scolyté dans les projets Bois construction c'est possible !

En Auvergne-Rhône-Alpes, les attaques de scolytes sont de plus en plus fréquentes. [Lire la suite](#)

Prix régional de la construction bois

Début Avril 2023, les Communes forestières ont participé au jury pour sélectionner les 8 lauréats de cette édition 2023 ! [Lire la suite](#)

Bilan des bonifications DETR pour la session 2023

A l'échelle des Alpes, la bonification DETR, [...], entre pleinement dans la stratégie forestière alpine... [Lire la suite](#)

Estimez les retombées territoriales de vos projets et valoriser l'utilisation de bois locaux

[Lire la suite](#)



Formation - Pédagogie

Guide de l'élu référent

L'Union Régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la région AURA, sort un guide à destination des élus de la région sur le sujet de la filière forêt-bois.

[Lire la suite](#)

Le risque incendie en Auvergne-Rhône-Alpes

L'UR AURA s'est positionnée pour sensibiliser les élus au sujet du risque incendie en forêt. [Lire la suite](#)

Spectacle-débat «Il était un bois»

Depuis bientôt trois ans, les communes forestières d'Auvergne Rhône-Alpes travaillent sur un outil qui permet aux élus de parler à leurs administrés, de forêt et de filière bois dans le contexte du changement climatique et de la transition écologique. [Lire la suite](#)



Commercialisation

Les enseignements de la rencontre Communes Forestières/ONF AURA du 24 Mars 2023 : ventes des bois/crise sanitaire et risque incendie

Le 24 mars 2023, les Présidents / Vice-présidents des Communes forestières et les Directeurs et Adjointes responsables thématiques de l'Office Nationale des Forêt en Auvergne-Rhône-Alpes étaient réunis pour un point d'étape sur la stratégie commerciale, la gestion et la protection de la forêt publique régionale.

[Lire la suite](#)

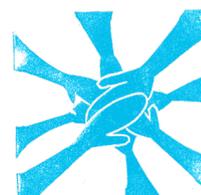


Bois énergie

Plan d'Approvisionnement Territorial

En 2021-2022, les élus de la Charte Forestière des Chambaran ont souhaité mettre à jour le PATen Bois Energie réalisé en 2012.

[Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée de nouveaux salariés

Après mon master « Direction de projets », j'ai travaillé en France comme à l'étranger. [Lire la suite](#)

Actualités départementales



Le contexte sanitaire : un défi constant pour notre filière

Le 8 mars 2023, devant une salle comble réunissant le forestiers, menuisiers et acteurs de la filière, le Département Santé des Forêts a rendu des conclusions peu encourageantes. Le printemps et l'automne 2022 ont été chauds et particulièrement secs, l'été caniculaire... [Lire la suite](#)

Formation « risque incendie » dans l'Ain

La formation des élus fait partie des missions de l'association des Communes Forestières de l'Ain, en 2022, 5 sessions ont été organisées réunissant plus de 100 élus. [Lire la suite](#)

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale de l'association des Communes Forestières de l'Ain aura lieu lundi 26 juin. [Lire la suite](#)



Assises de la Forêt 2023 - Agglomération du Grand Annecy

L'agglomération du Grand Annecy souhaite développer des actions en faveur de la forêt et de la filière bois. [Lire la suite](#)

Charte Forestière de Territoire Fier-Aravis

En 2022, l'association a été missionnée par la communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT) pour réaliser un diagnostic forestier de son territoire ainsi qu'une évaluation de l'ancienne charte forestière de territoire (CFT). [Lire la suite](#)



Retour sur le COPIL du groupement de commande des ETF

Le comité de pilotage du groupement de commande des Entreprises de travaux forestiers établie entre l'ONF et chaque Commune Forestière Propriétaire a eu lieu le 1er mars 2023 à Chambéry. [Lire la suite](#)

L'association des Communes forestières de Savoie présente au salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie

L'Association des Communes forestières de Savoie était présente ce jeudi 23 mars 2023 au 4ème salon des Maires et des Collectivités locales de Savoie à la Halle olympique d'Albertville aux côtés de la Fédération des Maires et l'Association des Maires ruraux. [Lire la suite](#)



Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire de l'association des communes forestières de la Drôme aura lieu le vendredi 14/04/2023 à 14h à l'écosite de Eurre. [Lire la suite](#)

Nouveau Plan Départemental Forêt Bois

Le Département de la Drôme a décidé de soutenir la filière forêt-bois en s'engageant sur une nouvelle stratégie pour la filière forêt-bois sur une période de 6 ans (2023-2028), en lien avec l'Europe, l'Etat, les collectivités locales, et en complémentarité avec la nouvelle politique régionale forêt-bois. Cette politique se décline autour de trois enjeux majeurs pour la filière. [Lire la suite](#)



Accompagner l'exploitation forestière et préserver la voirie publique : Les réunions d'informations ont démarré !

L'activité forestière sur notre territoire est largement dépendante de l'usage d'une voirie publique souvent sensible. [Lire la suite](#)

Le règlement de l'aide régionale à la création de desserte forestière se précise

La région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les propriétaires dans la création de desserte forestière. [Lire la suite](#)

Les Cofor acteur du renouvellement du plan départemental forêt bois

En 2023, le troisième plan départemental forêt bois du département de l'Ardèche est évalué pour construire un quatrième plan structurant la politique ardéchoise. [Lire la suite](#)

Une nouvelle forêt pédagogique en projet sur le nord du Département

La commune de Saint Alban d'Ay, au nord de l'Ardèche, travaille actuellement son aménagement forestier cette année 2023. [Lire la suite](#)



Une Assemblée Générale en mai

Un nouveau chapitre se lance pour l'association des Communes forestières de l'Allier, en effet Jacques Terracol, président émérite de l'association a pris sa « retraite » des fonctions d'élu au sein de sa commune. [Lire la suite](#)



63

Stratégie de commercialisation des bois

Une réunion a été organisée le 3 mars dernier à Rochefort-Montagne pour un échange entre le Président et l'équipe des Communes forestières 63 d'une part, le Directeur et le responsable du Service bois de l'ONF Montagnes d'Auvergne d'autre part. [Lire la suite](#)



42

Les Communes forestières Auvergnès Rhône Alpes pilotes de la CFT de Loire Forez Agglomération

La signature de la Charte forestière de territoire de Loire Forez Agglomération est officielle.

[Lire la suite](#)

Trois guides à l'attention des collectivités

Grâce aux soutiens du Département du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Communes forestières du Puy-de-Dôme ont pu éditer 3 guides destinés aux collectivités et rédigés ou mis à jour en 2022.

[Lire la suite](#)



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AVRIL

14

COFOR 26

MAI

5

COFOR 38
COFOR 74

MAI

13

COFOR 03

MAI

24

COFOR 07

JUIN

3

COFOR 73

JUIN

17

COFOR 63

JUIN

26

COFOR 01

SEPTEMBRE

21
ET
22

UR COFOR
AURA

Les publications de la Fédération

Fédération nationale des Communes forestières

Rapport d'activités 2021



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération**.

[Webinaire «Mieux faire connaître et respecter les obligations légales de débroussaillage \(OLD\)»](#)

Pour mieux faire connaître et mieux faire respecter les obligations légales de débroussaillage (OLD), l'Etat a lancé le 13 mars 2023 une campagne de communication à destination des propriétaires concernés par ces obligations en France métropolitaine.

[En mars, les Forêts pédagogiques célèbrent la Journée internationale des Forêts](#)

Proclamée par l'Organisation des Nations Unies en 2012, la Journée Internationale des Forêts a lieu chaque année le 21 mars. La manifestation est portée en France par Teragir, association d'éducation à l'environnement et est célébrée dans de nombreuses Forêts pédagogiques qui organisent pour l'occasion des activités autour de la forêt et du bois.

[Retour sur 90 ans d'histoire / 1942 - 1950](#)

Le plus vieux bulletin officiel retrouvé dans nos archives date de 1942, mais cela n'exclut pas qu'il y en ait eu avant. La revue des Communes forestières ne semble pas encore exister à cette époque.

[Congrès 2023 de la FNCOFOR : Du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet 2023](#)

Nous fêtons cette année les 90 ans de la Fédération. Notre congrès se tiendra cette année dans les Ardennes du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet. Réservez dès à présent ces dates. Un programme plus détaillé sera envoyé ultérieurement.

[Réunion du groupe de travail « bois construction » de la FNCOFOR](#)

Les 8 et 9 mars 2022, des permanents et élus des Communes forestières se sont réunis à Jeuxey (Vosges) lors d'un séminaire de travail visant à développer le cadrage méthodologique du programme : « L'Élu forestier et médiateur »

[Création de l'Association des Collectivités forestières du Morbihan](#)

Ce lundi 20 février, 25 maires du Morbihan se sont réunis à l'Hôtel du département afin de créer la première association départementale en Bretagne du réseau de la Fédération nationale des Communes forestières.

